

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 15 (1927)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Procès-verbal de l'assemblée générale de la société d'histoire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

du 24 mars 1927, à 20 h. 15.

à l'Hôtel Suisse.

---

En ouvrant la séance, M. Tobie de Raemy, président d'honneur excusa l'absence de M. Gaston Castella, empêché par la maladie d'assister à la séance.

M. de Raemy fit part de la joie que tous les participants éprouvent aujourd'hui en inaugurant le nouveau local à l'Hôtel Suisse. Pour se conformer au désir exprimé par plusieurs membres et à la décision prise lors de nos dernières réunions, le Comité a fait des démarches auprès du propriétaire de l'Hôtel Suisse. Au nom de la Société, M. le président, exprime ses plus vifs remerciements à M. Schenker, qui a bien voulu accéder à sa demande et mettre une de ses salles à la disposition des historiens.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, l'assemblée reçut à l'unanimité quatre candidats :

M<sup>me</sup> Paul Aebischer, à Fribourg ;

MM. Jules Bosson, agent général de la société d'assurances La Suisse, à Bulle ;

Edouard Glasson, négociant, à Bulle ;

Anselme Grandjean, notaire, à Fribourg.

M. Georges Corpataux, caissier, communiqua quelques excellentes nouvelles :

a) La plupart des anciens abonnés aux *Annales* sont restés fidèles à leur revue et ont déjà payé leur abonnement, plusieurs ont manifesté le désir de devenir membre de la Société d'Histoire ; c'est pourquoi le Comité a fait insérer, dans le N° 2 des *Annales*, l'avis que sauf déclaration contraire de leur part, les abonnés aux *Annales* seront considérés comme membres de la Société, sans autres frais.

b) Le N° 2 des *Annales* débute avec les procès-verbaux des séances, avec la chronique bibliographique dont se charge notre président, avec les pages d'annonces. Au nom du Comité, M. Corpataux remercie les membres et les maisons qui ont mis des annonces et les recommande en même temps aux membres.

c) Le caissier nous entretint encore d'un nouveau lancement des *Annales* auprès des inspecteurs et instituteurs du canton ; il a le ferme espoir que plusieurs parmi eux accepteront de faire partie de la Société.

M. Tobie de Raemy donna une communication sur : « *L'émigration française à Fribourg, 1789-1798* », spécialement sur la « *Vie de société* » qui forme un chapitre d'une vaste et intéressante étude, dont il avait autrefois déjà fait le plaisir à la Société d'histoire de lire quelques chapitres.

Les émigrés entretenaient d'abord de nombreuses relations entre eux. Alors qu'au début, en 1789, ils étalaient le luxe auquel ils étaient accoutumés, dès 1792, ils se virent contraints, faute de ressources suffisantes, de restreindre leur train de vie. Les ecclésiastiques ou les déportés, comme on les nommait alors, sentaient aussi le besoin de se retrouver de temps en temps.

Soit les uns, soit les autres profitaient de leurs loisirs pour visiter la Suisse et pour gravir les sommets de nos montagnes, comme l'abbé Lombard qui rapporta de son ascension au Moléson, en 1793, des souvenirs vraiment pittoresques.

De même, ils prenaient une large part aux fêtes religieuses et patriotiques. Comme il y avait à Fribourg six évêques, entre autres ceux de Meaux, de Langres, de Châlon-sur-Saône et l'archevêque de Paris, plusieurs pontifièrent à la collégiale de St-Nicolas, à l'occasion de différentes solennités. En 1795, tout le clergé français réfugié dans le canton ressentit une vive douleur à la mort de Mgr de Lenzenbourg et s'associa au grand deuil public. En effet, l'évêque défunt s'était montré très paternel envers les déportés de l'Eglise de France et les avait bien accueillis dans son diocèse de Lausanne. Quelque temps après, certains émigrés s'intéressèrent à la nomination de M. d'Odet, curé d'Assens, comme successeur au siège épiscopal.

Les salons de l'aristocratie fribourgeoise ouvraient leurs portes aux nobles français. Visites, soirées simples et familiales adoucissaient les amertumes de l'exil. De ces relations sortirent quelques mariages entre émigrés et entre Français et Fribourgeoises.

Si quelques-uns de ces étrangers mouraient sur la terre d'exil, d'autres y voyaient le jour et leurs parents ne manquaient pas de faire inscrire tous leurs titres sur les registres paroissiaux. Tous ces réfugiés étaient avides de nouvelles, car chaque jour presque annonçait un événement sensationnel. Comme divers journaux français apportaient en même temps les idées de la Révolution, le gouvernement de Fribourg, en septembre 1791 déjà, interdit de les laisser entrer dans le pays. Dès qu'un nouvel émigré arrivait, on l'entourait, on le questionnait.

Ces étrangers, comme tout le monde du reste, étaient parfois victimes de vols, avaient de temps en temps des démêlés avec leurs domestiques, leurs fournisseurs, même ici et là avec des passants ou avec la police, surtout à la frontière près du lac de Neuchâtel, où l'on se montrait très minutieux.

Toute l'importante étude de M. de Ræmy paraîtra, à une date qui n'est pas encore déterminée, dans le prochain tome XIII des *Archives* de la Société d'Histoire du canton de Fribourg.

M. Jordan félicita et remercia l'auteur de cette captivante communication qui ne nous donne qu'une idée de ce beau livre aujourd'hui achevé. Il exprima le vif désir que « L'émigration française à Fribourg » parût sans trop tarder, car elle est une contribution importante à l'histoire de notre pays, à celle de la Révolution française et à celle des grandes familles de France.

Un ouvrage sur ce sujet aura sans doute du succès et se vendra bien.

M. Corpataux fit remarquer que M. de Ræmy a eu et a souvent encore l'occasion de fournir de nombreux renseignements aux érudits qui s'intéressent à cette période de l'histoire, enlevant ainsi une partie de l'intérêt que présente cette étude inédite. Aussi serait-il grand temps de la publier.

M. Bernard de Vevey, reprenant la question de l'admission en bloc des abonnés aux *Annales* comme membres de la Société, proposa de procéder à leur admission dans une séance où on les présenterait en conformité des statuts.

M. Corpataux annonça que ces présentations auront lieu dès que nous serons fixés sur l'acceptation ou le refus des *Annales* par les anciens abonnés. Il ajouta que le Comité s'occupera de la revision des statuts et plus spécialement de l'introduction de membres collectifs. M. de Vevey fit quelques observations concernant cette nouvelle catégorie de membres.

Puis la séance fut levée vers 22 heures.

*Le Secrétaire :*  
J. JORDAN.

*Pour le Président :*  
TOBIE DE RÆMY.  
Président d'honneur